# Les indicateurs CEBioS à prendre en compte lors du développement d'un projet

(Veuillez conserver le numéro de l'indicateur)

10. Nombre d'employés des autorités de mise en œuvre touchés par des projets de sensibilisation (nombre de personnes, y compris le nombre d’hommes/femmes)

15. Nombre de membres du personnel des autorités, de décideurs et de responsables politiques atteints par les activités de sensibilisation (nombre de personnes, y compris le nombre d’hommes/femmes)

17. Nombre de synergies et de complémentarités (collaborations, activités conjointes) avec un autre pays ou une ONG nationale/internationale pour mettre en œuvre le projet

18. Nombre de personnes (bénéficiaires finaux) atteintes par le projet de sensibilisation (y compris le nombre d'hommes/de femmes)

38. Nombre de réunions de sensibilisation avec différents groupes cibles

39. Nombre de documents de vulgarisation effectivement publiés (vidéos ; affiches ; dépliants ; ou articles dans les médias populaires), avec le soutien du CEBioS